



COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

Quarante-cinquième session
«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»

Rome (Italie), 15-19 octobre 2018

**PROJET DE CONTRIBUTION DU CSA AU FORUM POLITIQUE DE
HAUT NIVEAU 2019 – EXAMEN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

«Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité»
Examen approfondi des ODD 4, 8, 10, 13, 16, 17

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale

Le CSA vise à être la principale plateforme internationale et intergouvernementale ouverte, regroupant un large éventail de parties prenantes ayant pris l'engagement de travailler ensemble de façon coordonnée et à l'appui de processus impulsés par les pays pour l'élimination de la faim et la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble de l'humanité. Le CSA luttera pour un monde libéré de la faim dans lequel les pays mettent en œuvre les directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Le CSA constitue une plateforme multipartite unique et innovante qui vise à améliorer la cohérence sur les plans politique et institutionnel. Le CSA réformé présente des caractéristiques uniques, notamment des règles de participation élargie et un lien exprès entre les sphères scientifique et politique. Les processus inclusifs d'élaboration des politiques au sein du CSA veillent à ce que toutes les parties prenantes, particulièrement celles qui sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, aient voix au chapitre dans les débats sur les politiques relatives à l'alimentation et à l'agriculture. Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition fournit des rapports indépendants, fondés sur des données probantes, dans le but d'éclairer et de faciliter la convergence des politiques.

Le CSA ne considère pas l'ouverture comme une fin en soi, mais plutôt comme un moyen de mieux exécuter ses missions en qualité de comité intergouvernemental des Nations Unies contribuant à la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire et de la nutrition. L'ensemble des consultations multipartites sont mises à contribution lors de la session plénière du CSA, où ce sont *in fine* les pays membres qui tranchent et jouent le premier rôle dans l'action en faveur de la concrétisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



[Espace réservé aux éléments présentés par le CSA à la manifestation de haut niveau en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2019]

Une page maximum – Cette section sera achevée une fois que la nature, les objectifs et le format de la manifestation seront définis.

Messages généraux: Nous n'enregistrons pas de progrès vers l'objectif Faim zéro et dans l'élimination de la malnutrition sous toutes ses formes. La faim et la malnutrition gagnent du terrain, ce qui est à la fois une cause et un résultat des inégalités observées dans les pays et d'un pays à l'autre. L'objectif Faim zéro, impulsé par un engagement renforcé en faveur du droit à une nourriture adéquate, nous permettra de lutter contre les inégalités et d'inverser les tendances négatives. L'inversion des tendances exigera en outre des efforts accrus visant la résolution des conflits, les systèmes alimentaires durables et les investissements responsables et inclusifs ainsi que la préservation et la création d'emplois et de débouchés commerciaux dans les zones rurales afin d'améliorer les moyens d'existence des populations.

Résumé

Chapeau

- *Paragraphes d'introduction présentant la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition (L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018 et autres rapports de l'ONU pertinents).*
- *Bref panorama des liens entre l'ODD 2 et les ODD examinés en 2019.*

I. MESSAGES CLÉS

1. **Garantir l'accès aux ressources et aux services pour les petits exploitants, les femmes rurales, les peuples autochtones et les agriculteurs familiaux crée les conditions qui permettent de réduire les inégalités et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition** (ODD 10). Bien que les petits exploitants produisent la majeure partie de la nourriture dans le monde, des millions d'entre eux demeurent en situation d'insécurité alimentaire. Ces exploitants constituent l'essentiel de la population qui vit dans la pauvreté sur la Planète. Les femmes du secteur productif souffrent encore plus fréquemment d'un accès limité, en particulier à la terre, aux finances, aux ressources et services de production, à un travail décent et aux processus politiques à tous les échelons. Lorsque les conditions adaptées sont en place, les petits exploitants, les femmes rurales, les peuples autochtones et les agriculteurs familiaux sont des acteurs majeurs du changement en faveur de la sécurité alimentaire, de la nutrition et d'une croissance économique inclusive.

2. **Les investissements responsables dans les systèmes alimentaires et agricoles promeuvent une croissance économique durable et inclusive, et produisent davantage d'emplois et de travail décent^[1] pour tous** (ODD 8). Les investissements responsables dans les systèmes alimentaires et agricoles encouragent la participation et l'autonomie des jeunes et des femmes tout en favorisant l'égalité entre les sexes. Ils contribuent à l'emploi sur le lieu de production et dans les activités rurales non agricoles dans un éventail de secteurs, c'est pourquoi ils présentent un fort potentiel particulièrement dans les pays où l'emploi des jeunes est prioritaire. Les investissements responsables et inclusifs améliorent en outre les conditions des travailleurs dans les secteurs agricole et agroalimentaire, dans lesquels on constate certaines des plus mauvaises conditions de travail et des

^[1] Voici comme l'OIT définit le travail décent: *Le travail décent implique la possibilité d'accéder à un travail productif et justement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et une protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, la liberté d'exprimer ses revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent sa vie, l'égalité des chances et de traitement pour tous, femmes et hommes.*

violations des droits. Un cadre de décision public adapté offre un environnement propice aux investissements responsables.

3. **Promouvoir des systèmes alimentaires et agricoles durables renforce la résilience, l'adaptation au changement climatique et les mesures d'atténuation, en particulier pour les plus vulnérables** (ODD 13). La promotion des systèmes agricoles durables, notamment par l'adoption d'approches biologiques et agroécologiques et grâce à l'intensification durable, est cruciale pour améliorer la capacité des communautés et des pays à s'adapter au changement climatique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les systèmes de production durables jouent aussi un rôle fondamental pour accroître la résilience aux chocs, conserver la biodiversité, maintenir et améliorer la fertilité des sols et limiter autant que possible la dégradation de l'environnement. De même, il importe de reconnaître, protéger et respecter le rôle considérable des systèmes de production traditionnels, notamment de type agropastoral, qui contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition des communautés qui les utilisent.

4. **Le plein exercice du droit à une nourriture adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale contribue à la stabilité et à la paix sociales, et réciproquement** (ODD 16). La concrétisation du droit à une nourriture adéquate est corrélée à l'exercice d'autres droits relatifs notamment à la protection sociale, au travail décent, à un salaire minimum vital ainsi qu'à l'eau et à l'assainissement, et joue un rôle clé en faveur de la stabilité sociale. En vue de prévenir les conflits, il est par ailleurs essentiel de respecter, protéger et réaliser les droits légitimes des populations et des communautés à accéder à la terre, à l'eau ainsi qu'aux ressources halieutiques et forestières pour les exploiter et les gérer, par exemple au moyen d'une gouvernance responsable des régimes fonciers. Inversement, les conflits nuisent directement et indirectement à la sécurité alimentaire, ce pour quoi leur prévention et leur résolution doivent apparaître comme une priorité dans la concrétisation de l'objectif Faim zéro. Assurer les moyens d'existence atténue les pressions migratoires des zones rurales vers les villes ou l'étranger.

II. Qu'en est-il des progrès vers l'autonomisation des populations et vers des sociétés ouvertes et égalitaires pour l'horizon 2030?

Cette section sera mise au point à partir des conclusions du rapport L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018, du rapport La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018 ainsi que de leurs éditions précédentes et d'autres rapports de l'ONU.

III. Recommandations concrètes du CSA

Garantir l'accès aux ressources et aux services pour les petits producteurs d'aliments, les femmes rurales, les peuples autochtones et les agriculteurs familiaux crée les conditions qui permettent de réduire les inégalités et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition (ODD 10).

Message clé à peaufiner en rappelant brièvement les positions du CSA à l'aide des références suivantes:

- *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*
- *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*
- *Recommandations politiques «L'établissement de liens entre les petits producteurs et les marchés» (quarante-troisième session du CSA)*
- *Recommandations politiques «Parité hommes-femmes, sécurité alimentaire et nutrition» (trente-septième session du CSA)*
- *Conclusions de la session plénière du Forum du CSA sur l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition (quarante-quatrième session du CSA)*

Les investissements responsables dans les systèmes alimentaires et agricoles promeuvent une croissance économique durable et inclusive, et produisent davantage d'emplois et de travail décent pour tous (ODD 8).

Message clé à peaufiner en rappelant brièvement les positions du CSA à l'aide des références suivantes:

- *Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires*
- *Recommandations politiques «L'établissement de liens entre les petits producteurs et les marchés» (quarante-troisième session du CSA)*
- *Recommandations politiques «Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage?» (quarante-troisième session du CSA)*
- *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*
- *Recommandations politiques «Investir dans la petite agriculture en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition» (quarantième session du CSA)*
- *Recommandations politiques «Comment accroître la sécurité alimentaire et les investissements agricoles favorables aux petits exploitants» (trente-septième session du CSA)*
- *Recommandations politiques «Importance de la pêche et de l'aquaculture durables pour la sécurité alimentaire et la nutrition» (quarante et unième session du CSA)*
- *Recommandations politiques «La protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition» (trente-neuvième session du CSA)*

Promouvoir des systèmes alimentaires et agricoles durables renforce la résilience, l'adaptation au changement climatique et les mesures d'atténuation, en particulier pour les plus vulnérables. (ODD 13).

Message clé à peaufiner en rappelant brièvement les positions du CSA à l'aide des références suivantes:

- *Recommandations politiques «Sécurité alimentaire et changement climatique» (trente-neuvième session du CSA)*
- *Recommandations politiques «Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage?» (quarante-troisième session du CSA)*
- *Recommandations politiques «Pertes et gaspillages de nourriture dans le contexte de systèmes alimentaires durables» (quarante et unième session du CSA)*
- *Recommandations politiques «Gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition» (quarante-quatrième session du CSA)*
- *Recommandations politiques «L'eau, enjeu pour la sécurité alimentaire mondiale» (quarante-deuxième session du CSA)*

Le plein exercice du droit à une nourriture adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale contribue à la stabilité et à la paix sociales, et réciproquement. (ODD 16).

Message clé à peaufiner en rappelant brièvement les positions du CSA à l'aide des références suivantes:

- *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*
- *Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CSA-CDA)*
- *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*

- *Recommandations politiques «L'eau, enjeu pour la sécurité alimentaire mondiale» (quarante-deuxième session du CSA)*

Annexe: Documents de référence du CSA